

RELIGIONS ET POUVOIR DANS LE MONDE ROMAIN

218 AV. J.-C.-250 AP. J.-C

À Rome, comme pour les autres cités du monde méditerranéen antique, les dieux faisaient pour ainsi dire partie des communautés humaines : intégrer une de ces communautés revenait donc à adopter ses dieux. Parmi celles-ci, les communautés politiques avaient toutes « leurs » dieux et « leur » religion. Tout acte « politique » (c'est-à-dire en rapport avec la *polis*, ou *civitas*) était donc aussi « religieux », et inversement, car il s'agissait des deux faces d'une même médaille. Pour comprendre les évolutions qui ont affecté la vie religieuse publique des multiples communautés humaines progressivement soumises à l'autorité souveraine de Rome, puis intégrées dans l'Empire à l'apogée de sa dynamique de puissance (III^e s. av. J.-C. – III^e s. ap. J.-C.), il faut commencer par appréhender les structures religieuses sur lesquelles s'appuyait le pouvoir romain dans ses formes successives. Pouvoir et religion publique étaient tellement liés dans l'Antiquité qu'il n'était pas possible que le passage d'une cité-État italienne en un empire allant de l'Écosse à l'Euphrate et au Sahara ne générât pas des mutations considérables au sein de la religion romaine. De même, le changement d'échelle spatiale a entraîné une confrontation de Rome avec des cultes de plus en plus étrangers qui a eu des conséquences assez variées pour la religion romaine publique et les religions privées, comme pour ces autres cultes. Enfin, au fil des siècles, les religions des populations d'abord soumises au pouvoir de Rome, puis progressivement de plus en plus intégrées au sein de la communauté impériale, ont elles-mêmes connu des transformations importantes. Toutefois, la distinction entre les Romains « de Rome », et par extension d'Italie, et les autres Romains résidant au sein des communautés provinciales, a toujours persisté et s'est manifestée dans la vie religieuse de ces Romains des provinces.

Michel HUMM (dir.)
Professeur d'histoire romaine à l'Université de Strasbourg, où il dirige l'Institut d'histoire romaine ainsi que l'Unité Mixte de Recherche 7044 ArcHiMédE (Archéologie et Histoire ancienne – Méditerranée-Europe). Ses recherches portent principalement sur l'histoire politique, sociale et culturelle de la République romaine.

Christian STEIN (dir.)
Maître de conférences en histoire romaine à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. Ancien examinateur au jury de CAPES (sessions 2008 à 2013), il est responsable des préparations aux concours depuis une dizaine d'années. Ses travaux portent sur la construction des identités sociales et religieuses dans le monde romain.

Frédéric HURLET
Professeur d'histoire romaine (Université Paris Nanterre, Institut Universitaire de France).

Sabine LEFEBVRE
Professeur d'histoire romaine (Université de Bourgogne-Franche-Comté/UMR 6298 ARTEHIS).

Françoise VAN HAEPEREN
Professeure d'histoire ancienne (Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve).



ARMAND COLIN



9 782200 629861
8294153
ISBN 978-2-200-62986-1



RELIGIONS ET POUVOIR DANS LE MONDE ROMAIN
218 AV. J.-C.-250 AP. J.-C.

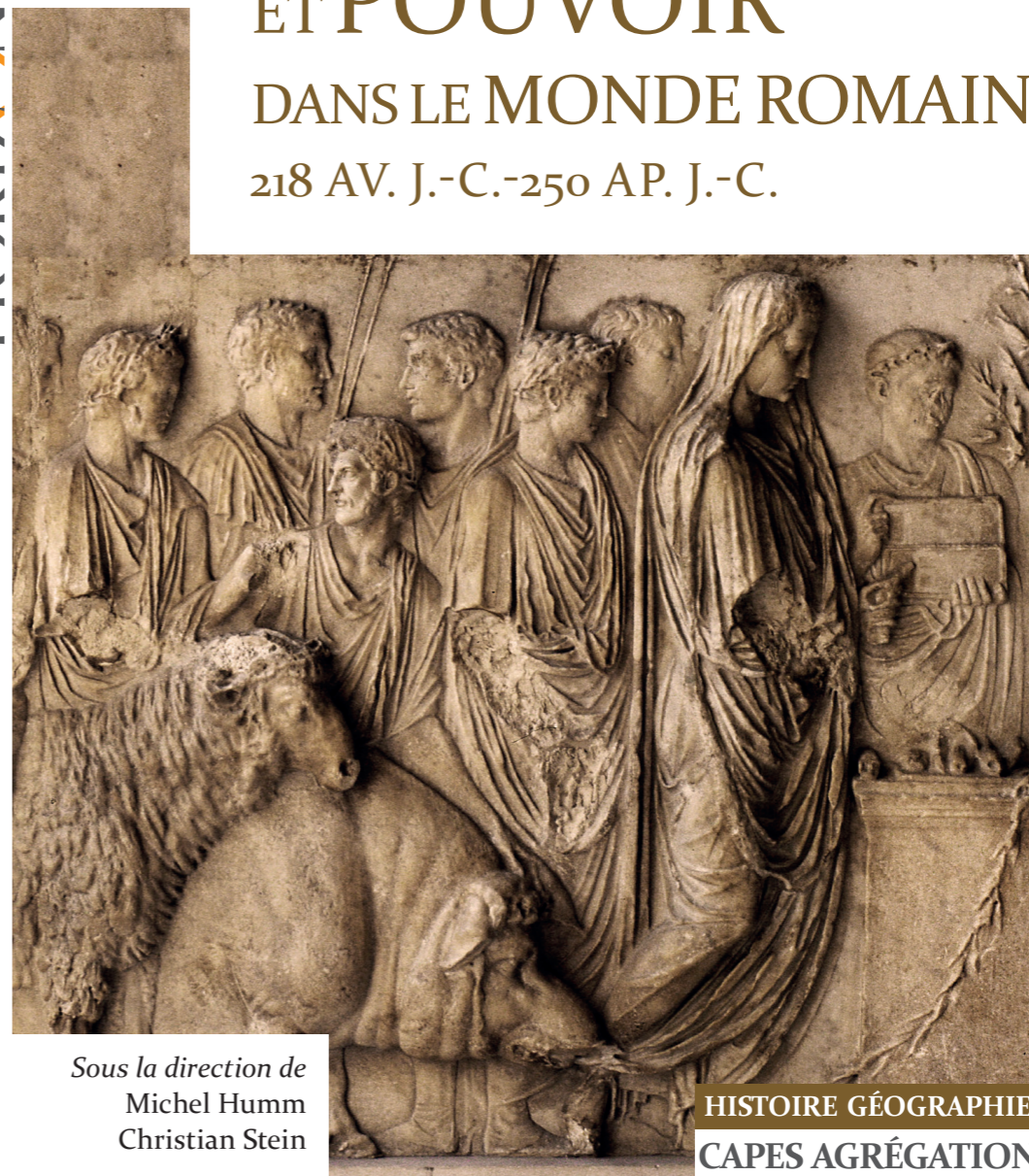
M. HUMM
C. STEIN

HORIZON
HISTOIRE GÉOGRAPHIE

HORIZON

RELIGIONS ET POUVOIR DANS LE MONDE ROMAIN

218 AV. J.-C.-250 AP. J.-C.



Sous la direction de
Michel Humm
Christian Stein

HISTOIRE GÉOGRAPHIE
CAPES AGRÉGATION

ARMAND COLIN

RELIGIONS ET POUVOIR DANS LE MONDE ROMAIN

218 AV. J.-C.-250 AP. J.-C.

Sous la direction de Michel HUMM et Christian STEIN

ARMAND COLIN

Horizon

Graphisme de couverture: Hokus Pokus Créations

Illustration de couverture: Fragment de l'autel des *suovetaurilia* offerts lors du recensement d'Auguste et Tibère en 14, Paris, Musée du Louvre.

© AKG-Images. Ph. Erich Lessing

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Armand Colin, 2021

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62986-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les auteurs

Michel HUMM (dir.) est professeur d'histoire romaine à l'Université de Strasbourg, où il dirige l'Institut d'histoire romaine ainsi que l'Unité Mixte de Recherche 7044 ArcHiMède (Archéologie et Histoire ancienne – Méditerranée-Europe). Ses recherches portent principalement sur l'histoire politique, sociale et culturelle de la République romaine. Il a notamment publié: *Appius Claudius Caecus. La République accomplie* (BEFAR 322), Rome, 2005; *La République romaine et son empire (509-31 av. J.-C.)*, Malakoff, 2018.

Frédéric HURLET est professeur d'histoire romaine à l'Université Paris Nanterre et membre de l'Institut Universitaire de France. Ses recherches portent sur l'histoire politique, en particulier pour la période de la crise de la République romaine et de la mise en place d'un nouveau régime, communément appelé Principat. Il a publié récemment un manuel sur les institutions romaines (J. France et F. Hurlet, *Institutions romaines, des origines aux Sévères*, Armand Colin, 2019) ainsi qu'une biographie d'Auguste (*Auguste. Les ambiguïtés du pouvoir*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 2020).

Sabine LEFEBVRE est professeur d'histoire romaine à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté (Dijon). Elle travaille principalement sur l'Occident romain, sur les relations entre centre et périphérie, sur la condamnation de la mémoire. C'est principalement à travers les inscriptions qu'elle étudie la société des cités provinciales. Elle dirige depuis 2017 l'Unité Mixte de Recherche 6298 ArTeHiS (Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés).

Christian STEIN (dir.) est maître de conférences en histoire romaine à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. Ancien examinateur au jury de CAPES (sessions 2008 à 2013), il est responsable des préparations aux concours depuis une dizaine d'années. Ses travaux portent sur la construction des identités sociales et religieuses dans le monde romain.

Françoise VAN HAEPEREN est professeure ordinaire d'histoire ancienne à l'UCLouvain (Belgique). Ses recherches portent sur les cultes polythéistes dans le monde romain occidental. Elle a notamment publié: *Le collège pontifical (3^e s. av. J.-C.-4^e s. ap. J.-C.)*, Bruxelles-Rome 2002; *Étrangère et ancestrale. La Mère des dieux dans le monde romain*, Paris 2019; et *Dieux et hommes à Ostie, port de Rome*, Paris 2020.

Sommaire

Les auteurs.....	III
Introduction.....	IX

PARTIE 1

STRUCTURES RELIGIEUSES ET DÉBATS HISTORIOGRAPHIQUES

1	Le culte public traditionnel: religion et piété à Rome	2
	1 La <i>pietas</i> et la <i>res publica</i>	2
	2 L'impiété.....	5
	3 Les dieux romains et leur culte.....	9
2	Les prêtres et l'autorité religieuse	20
	1 La fonction sacerdotale à Rome.....	20
	2 Les « prêtres-statues ».....	25
	3 Les « maîtres du sacré ».....	29
	4 Le prêtre et le magistrat.....	34
3	Les auspices et la nature religieuse du pouvoir des magistrats du peuple	39
	1 Les auspices et les espaces « inaugurés » (<i>templa</i>).....	39
	2 Auspices d'investiture et auspices de départ d'un magistrat du peuple	43
	3 Les auspices du peuple romain et le vote de la loi curiate.....	52
4	Épidémies, pouvoir et religion à Rome	61
	1 Sous la République	62
	2 Sous l'Empire	66

PARTIE 2

LES MUTATIONS DE LA RELIGION ROMAINE

5	« Crise » et innovations religieuses pendant la deuxième guerre punique.....	70
	1 Conservatisme politique et retour aux rituels les plus anciens	71
	2 Innovations religieuses et introduction de nouveaux cultes.....	78
	3 Scipion l'Africain, premier <i>imperator</i> , figure charismatique du chef favori des dieux.....	83

6	Impérialisme triomphant et mutations religieuses républicaines.....	90
	1 Évolution de la figure du triomphateur	90
	2 Statut divin, faveur divine (<i>felicitas</i>) et protection divine personnelle.....	92
	3 La divinisation du chef: modèles culturels et contre-modèles politiques.....	97
	4 Héroïsation et divinisation astrale	102
	5 La religion romaine face à la philosophie	109
7	Naissance et développement du « culte impérial ».....	117
	1 Les prémices	118
	2 La mise en place du « culte impérial » à partir d'Auguste.....	123
	3 De la mort du prince à son apothéose.....	135
8	Le prince au centre de la religion publique de Rome. Étude d'un processus.....	143
	1 Le premier des magistrats et des prêtres: l'empereur comme acteur central de la vie religieuse.....	144
	2 La mainmise du pouvoir impérial sur les grandes cérémonies religieuses.....	151
	3 Le prince et sa famille au centre du calendrier religieux.....	157

PARTIE 3

LES RELIGIONS EXTRA CIVIQUES ET LE POUVOIR ROMAIN

9	Rome et les cultes étrangers.....	162
	1 Entre réticence et intégration.....	162
	2 Des cultes étrangers dangereux? L'introduction de la Grande Mère	166
	3 Le contrôle des importations privées: l'affaire des Bacchanales	171
	4 La longue marche d'Isis	178
	5 Une intrusion ratée dans la religion publique: Elagabalus.....	185
10	La religion des Juifs à l'épreuve de Rome	190
	1 Un monde juif, plusieurs histoires	191
	2 Religion et particularisme juif	197
	3 Le judaïsme grec	202
	4 L'épreuve de la domination romaine.....	207
	5 Épilogue: vers une nouvelle religion juive	221

11	Le premier christianisme et Rome	225
	1 Biais historiographiques	226
	2 L'émergence du mouvement chrétien	227
	3 L'Empire et les chrétiens.....	234
	4 Les chrétiens et le pouvoir	241

PARTIE 4

**ROME ET SON EMPIRE :
LES RELIGIONS ROMAINES HORS DE ROME**

12	Rome et les cultes latins	249
	1 Les Fêtes latines.....	249
	2 Les cérémonies sacrées du peuple romain (<i>sacra publica populi Romani</i>) à Lavinium	256
13	Le culte public dans les colonies et les municipes : l'exportation du « modèle » romain ?	269
	1 « Colonies » et « municipes » : de la République à l'Empire.....	270
	2 La question du « modèle » colonial romain	273
	3 Obligations religieuses et organisation sacerdotale des colonies et des municipes	281
	4 Un « paysage religieux » à l'image du modèle romain.....	285
	5 Le « culte impérial » dans les colonies et les municipes	293
14	La vie religieuse à Lepcis Magna (Afrique proconsulaire)	297
	1 Une cité d'Afrique du Nord au passé religieux punicisant.....	297
	2 Une cité qui se romanise sur le plan religieux et politique	306
	3 Un port où les influences religieuses sont diverses.....	320
	Conclusion.....	324
	Annexes	326
15	Une diffusion différentielle du « culte impérial » dans les provinces ...	329
	1 Le cadre général de diffusion du culte impérial.....	329
	2 Des exemples occidentaux.....	335
	3 La variété des provinces orientales.....	346
	Bibliographie	361